


<b>COMPTE RENDU DE PERMANENCE PUBLIQUE</b>		
<b>PROJET :</b> La Courtine		
<b>OBJET :</b> <i>Permanence publique</i>		
<b>PARTICIPANTS TSE :</b> Clément RAULT – Chargé de relations territoriales Marjolaine HEYD – Chargée d’affaire environnement Marc-Antoine DEVAUX – Chargé de relations territoriales Julien CONVERT – Référent agricole		
<b>DATE :</b> 30/05/2023	<b>HORAIRE :</b> 16h – 18h	<b>LIEU :</b> Salle communale de la Courtine
<b>Compte-rendu</b>		

**Contexte :** Dans le cadre du développement de son projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de la Courtine, TSE a mené une démarche de concertation visant à informer les habitants du territoire de l’avancée du projet. Pour cela, une permanence publique a été organisée le mardi 30 mai 2023.

**Déroulement de l’évènement :** Les équipes de TSE, couvrant divers champs d’expertise, étaient présentes sur place de 16h à 18h afin d’accueillir et renseigner le public. Un ensemble de 6 panneaux détaillant le projet et le contexte photovoltaïque ont été exposés dans la salle communale (**voir photos de l’exposition**) mise à disposition par le Maire de la Courtine qui de part une obligation inhérente à sa fonction, n’a malheureusement pas pu se rendre à cette permanence.

Afin d’informer la population de la tenue de cet évènement, une communication a été réalisée plusieurs semaines en amont (distribution de flyers) précisant la date et le lieu de la permanence.

Un total de 3 personnes se sont rendues à la permanence publique. Les questions et points évoqués ont principalement concerné :

- L’emplacement du projet et les enjeux environnementaux du site ;
- L’intégration paysagère du projet, notamment vis-à-vis du hameau de Baisseresse ;
- Les chiffres clé du projet : surface du projet, production électrique, bilan carbone, équivalent en consommation électrique par habitant ;
- L’origine des panneaux photovoltaïque et des matériaux les constituants (silicium) ;
- Les modalités de démantèlement de la centrale et le recyclage des panneaux photovoltaïques ;

Les équipes de TSE ont apporté les explications correspondantes, conformément aux informations figurant dans l’étude d’impact environnementale du projet. Ces données ont bien été recueillies et ont donné lieu à un débat positif et constructif sur la thématique photovoltaïque et sur les énergies renouvelables en général.

**En conclusion, les visiteurs présents ont été satisfait d’améliorer leur connaissance du sujet, ce qui les a aidés à mieux comprendre le contexte dans lequel s’insère le projet de la Courtine.**

**Même si un tel projet reste une nouveauté pour un territoire rural tel que celui de la Courtine, il semblerait que les efforts fait afin de prendre en considération des enjeux du site (tant paysagers qu’environnementaux) ont bien été remarqués et appréciés par les habitants. Nous n’avons ainsi noté aucune hostilité particulière au projet.**



Figure 1 : Photographies prises lors de la permanence publique de la Courtine (Source : TSE)

**TSE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE, AU CŒUR DE LA CONCEPTION**

Des inventaires faunistiques et floristiques ont été menés durant 12 mois. Ils ont permis de mettre en évidence la présence d'espèces remarquables localisées notamment sur le pourtour du site, au niveau de la ripisylve de la Bibiche.





**Améliorer la connaissance du site et des enjeux relatifs à la biodiversité**

Tout au long de la conception du projet, le bureau d'étude Ecosphère, spécialisé en écologie, accompagne TSE afin d'intégrer au mieux le projet dans son environnement et d'assurer la préservation des enjeux locaux.

- Evitement total des parcelles agricoles déclarées à la PAC
- Evitement de l'habitat de la vipère péliade
- Evitement partiel de l'habitat de l'avifaune richeuse

Au total ce sont près de 75% de la zone d'étude soit 13,5 ha évités, dont la préservation sera assurée durant les 40 ans d'exploitation de la centrale photovoltaïque.

**DES MESURES VISANT À RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DU PROJET**

- En phase travaux :** adaptation des périodes de travaux, réalisation du défrichage hors période sensible pour la faune, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, balisage des zones sensibles, etc.
- En phase d'exploitation :** aménagement d'habitats pour la petite faune, dispositifs de passages pour la petite faune, gestion différenciée de la végétation, entretien mécanique de l'enherbement sous panneaux

Des suivis écologiques seront réalisés durant la phase de construction et d'exploitation du parc afin d'assurer la pérennité et l'efficacité des mesures mises en place.

**Entrer les zones à forts enjeux écologiques et paysagers**

**Mettre en place de mesures visant à réduire l'impact environnemental du projet**

**PAYSAGE ET PATRIMOINE**


- Secteur à dominante forestière (montagne limousine) avec une alternance de zones boisées et de prairies et vallons humides ;
- Aucune relation visuelle avec un élément du patrimoine ou avec les bourgs majeurs situés à proximité ;
- Vue potentielle du projet depuis le hameau de la Baisseresse et certains points hauts ;



La connaissance des sensibilités paysagères permettra de définir les mesures adaptées pour une bonne intégration du projet dans son environnement. Ces mesures feront l'objet de photomontages afin d'offrir un aperçu réaliste du projet finalisé.

**TSE LE SITE DE LA COURTINE - CONTEXTE ET HISTORIQUE**

**POURQUOI CHOISIR CE SITE ?**


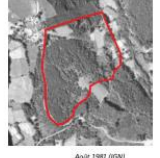


- Terrain de 18 ha
- Site non valorisé depuis plusieurs décennies
- Evitement des enjeux agricoles
- Un zonage d'urbanisme compatible avec un projet photovoltaïque
- Raccordement possible au poste source de Saint-Sétier



Vue de la prairie de fauche au nord-ouest du site      Fourrés arbustifs au centre du site

**HISTORIQUE DU SITE**

Jun 1974 (IGN)      Août 1982 (IGN)      Décembre 2004 (IGN)      Juillet 2012 (IGN)

Dans les années 60  
Milieu ouvert dominant  
lié à la pratique du  
pastoralisme

De 1970 à fin des années 90  
Fermeture progressive du  
milieu suite à l'abandon du  
pastoralisme

Entre 1999 et 2015  
Eclaircissement suite  
à la tempête puis  
reboisement progressif

En 2015-2016  
Déboisement intégral  
dans le cadre d'une  
exploitation forestière

Depuis 2016  
Enrichissement progressif,  
avec un patchwork de  
milieux ouverts, semi-  
ouverts et boisés

Figure 2 : Exemple de deux panneaux présentés lors de la permanence publique de la Courtine